

Règlement des DUELS de TRADING (marchés organisés) - Actualisé au 15-07-2014 16 traders de nationalités différentes au départ, pour qu'il n'en reste qu'1 à la fin.

Programme - Horaires des Duels :

- Toutes les **1/8 de Final** de 9h30 à 11h00
 - Toutes les **1/4 de Final** de 13h00 à 14h30
 - Toutes les **Demies Finale** de 17h00 à 18h30
 - la **Finale** (1 contre 1) de 19h00 à 20h30.
-

I - Bases Générales :

- C'est une compétition en Réel : Temps réel (prise et débouclage des positions en direct), Argent réel (50 000 Euros) et Elimination réelle.
- Elle se dispute sur 4 séries de matchs d'1heure trente gagnants : au cours desquels sont éliminés la moitié des participants (1er round : 16 traders => 2ème round = 8 traders = > 3ème round 4 traders => 4ème round Finale avec 2 traders).
- Le capital de départ de chaque concurrent est de 50 000 Euros (ni plus, ni moins), vérifié/certifié, et sans renflouement possible au cours de la compétition, mais bénéficiant des gains (ou pertes) accumulés/réalisés durant la compétition.
- Il sera éventuellement demandé une preuve de la présence des 50 000 Euros sur le compte du Trader, certifiées par le courtier dépositaire des fonds.
- Tous les matchs se déroulent avec l'ensemble des compétiteurs entre eux, en ligne, les uns contre les autres (et non en forme de duels 1 contre 1).
- Chaque tour est éliminatoire. La moitié des participants sont donc éliminés à chaque fois (de 16 à 8, de 8 à 4, de 4 à 2 traders, pour qu'il n'en reste qu'1). Seule la Finale dans ce cas, peut être véritablement considérée comme un vrai Duel (1 contre 1), au sens stricte du terme, comme elle verra s'affronter à 1, et 1 seul autre concurrent, les deux derniers participants restant à l'issue des tours précédentes, et permettant donc de désigner 1 seul vainqueur.
- La compétition se déroule uniquement sur les Marchés organisés et listés (sous quelques formes que ce soit). Le Forex spot en tant que marché non organisé, est donc interdit, sauf via les Futures du CME par exemple. Une compétition spécifique leur est donc réservée.

II - Vainqueur du match :

- Les vainqueur des différents matchs sont constitués de la 1ère moitié des participants ayant réalisé les meilleures performances/résultats. Ce sont la moitié des participants qui à l'issue de chaque session, comptabilisent la somme en Euros (ou en équivalent Euros au moment du résultat / Taux de change en vigueur à ce moment-là), hors frais de courtage, les plus importantes sur la partie (et non pas en cumul des gains des différentes parties précédentes, ni en % vis à vis du capital détenu). L'autre moitié des participants adverses étant quant à eux éliminés définitivement.
- **En cas d'égalité totale**, un tirage au sort à huis clos, en présence des traders considérés, ainsi que des 3 représentants du Jury, départagera les participants.
- **Chaque duels étant éliminatoire**, les vainqueurs de la séance précédente (normalement la moitié des compétiteurs) gagnent le droit d'accéder au tour suivant.
- Le vainqueur définitif et final du Trophée des "Victoires du Trading", est celui qui se retrouve en Finale, et qui à la fin de cette dernière séance, une fois toutes les opérations débouclées, comptabilise la performance (somme/montant) en Euros (ou équivalent Euros au moment du résultat) la plus importante sur cette dernière partie vis à vis de son adversaire unique.

II - Contestation :

- Pour être acceptée et étudiée, toute contestation doit être déposée **dans un délai de 30 minutes après la fin de chaque match**. Toute contestation formulée après ce délai, sera déclarée irrecevable.
- Selon les conditions et disponibilités afférentes à l'organisation du salon, la contestation et ses arguments doivent, autant que possible, être immédiatement étudiée par les 3 membres du jury. En tout état de cause, la décision qui revient uniquement au jury au complet (3 membres / à la majorité), doit avoir lieu **10 minutes avant les matchs suivants**. Faute de quoi, la compétition ne pourra pas reprendre et devra être décalée d'autant.
- Les contestations doivent provenir en priorité, des participants eux-mêmes aux Duels, qui sont directement impliqués. Outre les membres du Jury, qui sont également en mesure de formuler eux-mêmes une contestation, des personnes du public peuvent aussi remettre par écrit (papier simple) et selon les délais indiqués ci-dessus, toutes remarques ou contestations qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement/fonctionnement des Duels.

IV - Caractéristiques Techniques :

- Seul **les Marchés organisés, listés** et vérifiables (Français ou Internationaux) sont autorisés. Faute de pouvoir se baser sur un prix accepté par tous et vérifiable, ne sont donc pas retenus les marchés dont le prix résulte d'un échange de gré à gré, ou OTC qui serait invérifiable. Les CFDs sont autorisés, mais uniquement sur les prix tirés d'un marché organisé (DMA ou Pure DMA) et non de gré à gré. Sont exclus : les CFDs sur Options, CFDs sur Forex, ainsi que le Forex spot lui-même. Il est en revanche autorisé de traiter le Forex sur les Futures du CME. Attention, le courtage n'entrant pas en compte dans le calcul des résultats (gains/pertes). Le spread des CFDs, assimilé par certains comme un courtage "indirecte", peut donc constituer un handicap non négligeable, mais ne pourra être déduit des prises de positions.
- A la fin de chaque séance, remise obligatoire du "Time and Sales" et liste détaillée de chaque opération réalisée, au Jury contrôlant les opérations. Une fois validée, celle-ci pourra être rendue publique pour consultation par l'ensemble des visiteurs.
- A défaut de times & sales, les traders participants, doivent à l'issue de chaque round, adresser par e-mail à l'adresse qui leur sera indiquée sur la compétition, l'impression de leur écran.
- **Chaque joueur doit annoncer à haute voix au public, la ou les positions prises** (sens, quantité, marché, horaire) au moment de leur exécution, ainsi qu'au moment de leur déboucement. Les séances seront toutes enregistrées sur bandes sonores, et éventuellement sur vidéo, pour éviter toute contestation.
- **Des Teneurs positions/Arbitre relèvent les positions en cours**. Faute d'avoir été entendues par le Teneur de position/Arbitre, l'ordre et son exécution ne pourront être comptabilisés, ni considérés comme valides. Pour être réellement enregistrée l'ordre et son exécution doivent être relevés par le teneur de position qui inscrira ceux-ci à l'attention du public. Attention : C'est aux traders compétiteurs, et à lui seul, que relève l'obligation de vérifier que la position a bien été enregistrée par le Teneur de position/Arbitre.
- Découle de cette règle, le fait qu'un trop grand nombre d'opérations en flux hyper-rapide, pourraient ne pas être enregistrées par le Teneurs de positions, et donc ne pas être retenues dans les résultats.
- Les matchs suivants sont joués par les vainqueurs, avec les gains ou pertes accumulés aux 50 000 €uros initiaux, du ou des tours précédents. Cette somme peut donc augmenter ou diminuer selon le cas. En revanche, la performance, sera toujours relevé en montant d'Euros total à la fin du match, et non en % de cette somme).
- Aucune position n'est autorisée avant l'heure du début de chaque séance (soit : 9h00 pour les 1/4 de Finale, 15h00 pour les 1/2 Finale, 19h30 pour la Finale). Toute position prise sur le compte officiel du Trader-Compétiteur, avant l'heure de la séance (horaire du jury faisant foi), aura pour conséquence de disqualifier le trader porteur de la dite position.

Si un des traders participants veut prendre une position distincte et hors concours et en dehors de horaires, il doit l'opérer sur un autre compte.

- Pour faciliter la comptabilisation des résultats et éviter toutes contestations, toutes les positions sont débouclées/clôturées 1 minute avant la fin de chaque séance (soit : 10h29 pour les 1/4 de Finale, 16h29 pour les 1/2 Finale, 21h29 pour la Finale). Toutes les positions conservées après l'heure de fin de séance, fussent-elles de quelques secondes, auront pour conséquence de disqualifier le trader porteur de la dite position. Rien n'interdit cependant au trader-compétiteur, si celui-ci pour toute sorte de raisons désire conserver-porter sa position, de fermer sa position sur le compte officiel de la compétition, et delà ré-ouvrir sur un autre compte distinct du compte officiel.
- Pour valider leur place dans le classement, chaque trader participant est tenu de réaliser au moins une opération à chaque fois. A défaut, il sera disqualifié.

IV - Moyens Techniques :

- Une ligne internet de 1 mégabit, sera dédiée à chaque participant. Attention, si celle-ci venait (malheureusement) à faire défaut en cours de match, nous ne pourrions que constater sa défaillance, sans aucun recours pour le trader participant. Même si nos techniciens feront alors tout leur possible pour remettre celle-ci en marche, il est fortement conseillé aux traders-participants, de disposer avec eux à ses frais, d'une ligne de secours, de type : carte 3G+ ou autre supérieure, que le trader aura lui-même testé auparavant, ou même un téléphone portable comme dernier recours pour passer ses ordres et déboucler une éventuelle position. Dans ce cas, le concurrent devra en informer immédiatement le juge présent dans la salle, ou prévenir le jury de référence. Il devra faire en sorte qu'aucun litige ne puisse remettre en cause les opérations effectivement réalisées. En cas d'incertitude, le jury sera seul juge pour valider ou pas, ces opérations.
- A condition de rester dans des normes raisonnables, chaque participant a le droit de disposer à ses frais, du matériel qu'il souhaite pour organiser son trading. A charge évidemment pour lui, et éventuellement ses collaborateurs, de mettre en place son matériel à l'avance, à la place que le jury lui aura indiqué, pour commencer les duels aux heures préalablement fixées. Il lui est conseillé, outre son ordinateur de base, de disposer d'au moins 1 ordinateur de secours. Il devra cependant indiquer au Jury, l'ordinateur de référence, sur lequel et depuis lequel seront passés les ordres. C'est cet ordinateur qui sera contrôlé par les arbitres, sera affiché en référence pour le public, et sera retransmis sur les écrans de la salle de conférence.
- Hors problème technique (et après en avoir fait la demande au jury présent dans la salle), le trader ne devra jamais être assisté d'un tiers extérieur présent physiquement sur place, dans la salle, à ses côtés, ou tout proche dans le public. Le jury présent sur la compétition est en droit de demander soit à un ou plusieurs spectateurs incriminés de se déplacer, soit de faire déplacer le trader lui-même, sans que celui-ci puisse se prévaloir de cet incident pour contester les résultats du match.
- Le trader peut en revanche recevoir à ses frais, toute communication, par téléphone, mail, ou autre système électronique qu'il jugera lui-même utile.
- Mise en place : En fonction des salles et places qui lui sont attribuées, chaque trader doit planifier son installation à l'avance. Pour la première épreuve qui commence à 9h30, il lui est conseillé d'une part de venir en repérage la veille (jour d'installation du salon), voire de commencer à s'installer ce jour-là, puis le vendredi matin d'arriver sur place au moins 1 heure à l'avance, soit : à 8h30. Chaque trader venu la veille, jour du montage du salon, aura reçu son badge d'accès professionnel, lui permettant d'entrer sur le salon, en dehors des horaires du public. Tout retard dans son installation et conséquences sur les duels, ne pourront être imputés à l'organisation.

V - Comportement général et Pouvoir du Jury :

- Chaque concurrent ne devra en aucun cas nuire à ses adversaires, et les empêcher de trader en quelque manière que ce soit. Après 3 avertissements du Jury, celui-ci pourra être disqualifié sans aucun recours possible.
- Un Jury indépendant (composé de l'organisateur, et de deux assesseurs au moins), assisté de plusieurs teneurs de position relevant les prises de positions, se réserve le droit, à la majorité simple, de disqualifier les participants qui ne répondront pas à ces différents critères, ou qui adopteront un comportement anormal et mal approprié. Le jury sera seul juge de tous les litiges, et pourra éventuellement annuler, modifier ou même inverser les résultats selon la situation. Il sera enfin le seul, après délibérés, à pouvoir déclarer officiellement le vainqueur, après chaque séance, et en fin de compétition.

VI - Remise des Trophées :

- Le Trophée des victoires du Trading 2014 : **L'Etoile de Cristal 2014 des Traders**, est remis le lendemain matin, Le Samedi 20 septembre 2014 à 10h30 afin de récompenser le meilleur trader de l'année en présence du public, et avec tous les traders ayant participé aux Duels.
- Plusieurs conférences sous forme d'interviews de débriefing et retours sur les positions prises la veille, seront consacrées individuellement aux 4 premiers du Tournoi (voir programme pour plus de détails).
- Attention, même si considérées comme complètes à ce jour, ces règles peuvent faire l'objet de modifications ou éventuellement de compléments. Dans ce cas, les participants en seront immédiatement informés. Libre à eux de les accepter ou pas. Pour être prise en compte, toute remarque devra être adressée aux organisateurs au moins une semaine avant le début de la compétition.

INFO : Palmarès des Duels de Trading (Mx organisés) :

- 2010 : Jean-Louis Cussac
- 2011 : Davide Biocchi
- 2012 Rob Hoffman
- 2013 Rob Hoffman



INFO : Palmarès des Duels de Trading (Forex) :

- 2012 : Szilard Balazs
- 2013 : Julien Monteiro

